

Libération 200919

Tribune

Overdose d'ecstasy en club : moins de répression, plus de prévention

— 20 septembre 2019 à 09:37

Des pilules d'ecstasy saisies par le DEA (United States Drug Enforcement Administration).
Photo Reuters

Des politiques et des acteurs du monde de la nuit dénoncent les fermetures des établissements et demandent aux autorités de les aider à sauver des vies en renforçant la politique de réduction des risques.

- Overdose d'ecstasy en club : moins de répression, plus de prévention

Tribune. Un jeune homme est mort d'une overdose d'ecstasy le 1^{er} septembre après une soirée dans un club parisien (Dehors Brut, nouveau lieu de Concrete) qui vient de se voir notifier comme seule réponse une fermeture administrative d'un mois par la préfecture de police de Paris. Cette sanction ne changera rien si on ne repense pas profondément la politique qui la sous-tend et qui privilégie toujours la répression à la prévention.

Fermer les clubs n'empêche pas les overdoses

Nous, artistes, organisateurs de soirées, professionnels de la musique et de la nuit, acteurs de la prévention, élus des villes concernées et membres du public, dénonçons le caractère contre-productif, injuste et dommageable à tout le secteur de ces fermetures. Avec trois résultats : aggraver le problème – la consommation de stupéfiants n'est jamais si dangereuse que lorsqu'elle se produit en dehors de tout encadrement –, mettre en danger une entreprise et ses salariés (50 dans le cas de cet établissement), renforcer la fragilité de l'ensemble du secteur.

PUBLICITÉ

[inRead invented by Teads](#)

Nous restons profondément choqués par ces faits aussi dramatiques que rarissimes. En huit années d'exploitation de Concrete (et 2 millions de spectateurs), c'est la première fois qu'un tel drame survient. Cette structure a mis en place un encadrement allant bien au-delà des obligations légales : palpation systématique, charte des usagers, stand permanent de réduction des risques et équipe de la protection civile. Le soir du drame, le jeune homme a été rapidement repéré par l'équipe de sécurité et pris en charge par la protection civile qui a aussitôt prévenu les pompiers. De bout en bout, l'action de l'établissement a été exemplaire.

Pensez-vous que la fermeture de cet établissement va réduire la consommation de stupéfiants ? Personne ne peut sérieusement supposer que les gens qui veulent prendre des

drogues arrêteront de le faire. Ils le feront ailleurs, dans des appartements ou des fêtes privées qui n'auront pas le même niveau d'encadrement. Selon l'AP-HP, moins de 5% des incidents liés à l'ecstasy se déroulent dans des établissements de nuit. L'immense majorité intervient dans des contextes privés.

Fermetures arbitraires

Ce que nous dit ce drame, c'est que la prévention et la réduction des risques doivent être renforcées partout. D'après l'Observatoire français des drogues et des toxicomanies (OFDT), [la teneur en MDMA des pilules d'ecstasy a très fortement augmenté ces dernières années](#). La veille sanitaire doit être renforcée sur les produits en circulation et des campagnes de communication doivent permettre aux consommateurs d'en être informés afin d'être vigilants face aux risques auxquels ils s'exposent. Voilà des actions qui doivent être soutenues par les services de l'Etat. Malheureusement, les associations qui interviennent dans ce champ sont toujours sous-financées.

Avec cette sanction, le seul message que la préfecture de police martèle c'est qu'un lieu est responsable de tout produit stupéfiant qui pénètre son enceinte. C'est totalement hypocrite : aucune palpation n'empêchera quelqu'un de cacher cinq cachets au fond d'une chaussette. C'est matériellement impossible. C'est un fait mondial et massif, l'ecstasy n'a jamais été si largement disponible. Il n'est pas du ressort des professionnels de remettre en cause cet état de fait (qui sont-ils quand toutes les polices du monde sont impuissantes ?) mais d'en limiter les conséquences dans leurs lieux. A ce titre, la fermeture d'un établissement exemplaire n'est qu'une illustration de la roulette russe qui accable ce secteur. Dans d'autres pays comme la Suisse ou l'Autriche, les établissements participent à une veille sanitaire en travaillent avec la police, par exemple, sur le type de substances retrouvées.

Ce système de la fermeture administrative extrajudiciaire est une exception française. Plus aucun pays européen ne ferme un établissement sans jugement. Cette procédure est une épée de Damoclès au-dessus des entreprises qui fragilise grandement leur pérennité économique. Mais au-delà des établissements, ce sont des artistes que l'on fait taire et le public que l'on sanctionne.

Repensons d'urgence le cadre législatif qui entoure ces activités et passons d'une obligation de résultat inique, qui se résume à fermer les lieux, à une obligation de moyens contraignante en termes de prévention et de sécurité. Il en va de la santé du public, de l'épanouissement artistique et de la diversité culturelle de nos villes. Nous participerons à toute initiative allant dans ce sens.

Retrouvez la pétition sur change.org.

Premiers signataires :

Personnalités : Jack Lang, ancien ministre de la Culture – Frédéric Hocquard, adjoint à la maire de Paris en charge de la vie nocturne et de la diversité de l'économie culturelle – Pedro Winter, artiste et label manager d'Ed Banger – AZF, artiste – Chloé, artiste – Eric Labbé, activiste de la nuit.

Etablissements et organisateurs : Laurent de Gourcuff pour Paris Society (La Clairière, Bridge, T7, Flow, YoYo, R2 l Rooftop Marseille, Bagatelle...), Céline Auzou, Michèle

Cassaro et Christophe Vix pour **Rosa Bonheur** (Paris), Ricardo Esteban pour **Le Petit Bain** (Paris), Bruno Blanckaert et Fabrice Gadeau pour le **Rex Club** (Paris), Stéphane Vatinel pour la **Machine du Moulin Rouge** (Paris), Aurélien Delaeter, Benoît Chaldoreille et Aurélien Antonini pour le BonjourBonsoir (**Badaboum, Panic Room, 824heures, Safari Boat, 3615Bar** à Paris), Antoine Caton pour **NF-34** (Paris), Olivier Le Gal pour le **Collectif MU** et **La Station – Gare des Mines** (Paris), Vincent Carry pour Arty-Fraty (**Les Nuits Sonores**, Lyon), Cédric Dujardin pour Culture Next (**Le Sucre**, Lyon), Alexis Bernier et Arnaud Le Vot pour **Le Trabendo**, les collectifs parisiens **Possession, Flash Cocotte, Kindergarten** et **Qui Embrouille Qui, Subtyl, OTTO10, La Dynamiterie**.

Organisations : **SNEG & CO** (Syndicat national des entreprises gay), La **Chambre syndicale des lieux musicaux festifs et nocturnes, Technopol, Freeform, Réseau MAP, Collectif action nuit, Afedd** (Association française des exploitants de discothèques et dancings), **SNDLL** (National des discothèques et lieux de loisirs), **Marcel Bénézet – GNI Paris Ile-de-France, Comité des noctambules** (Conseil de la nuit), **La Base** (Association des usagers des milieux festifs et musicaux), **Techno+** (association de prévention et réduction des risques), **Play Safe** (association de prévention et réduction des risques), **L'Amicale** (association de prévention et réduction des risques).

Médias : Jean-Paul Deniaud et Lucien Rieul (**Trax**), Patrice Bardot (**Tsugi**), Benjamin Charvet et Mazen Nasri (**Dure Vie**).